

11e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »



FICHE DE CANDIDATURE

A. DONNÉES DE BASE DE L'EXPÉRIENCE

Titre de l'expérience : L'Agora permanente		
Nom de la ville/région : Nanterre		
Entité de promotion : Mairie de Nanterre		
Pays : France		
Date de début : Mars 2016		Date de fin : -
Taille de la localité : 95 705 habitants		
Superficie : 12.19 km ²		
Densité de population : 7850 hab/km ²		
Revenu par habitant : 16 278€ (revenu médian)		
Principal secteur économique : tertiaire		
Type d'expérience	Budget participatif	
	Planification urbaine	
	Conseil	
	Espace/atelier de diagnostic, prospective, choix des priorités, monitoring...	
	Audiences et forums	X
	Consultation/référendum	X
	Jurys citoyens	X
	Autres	Plateforme de concertation
Cadre territorial	Ensemble du territoire	X
Domaine thématique	Gouvernance	
	Éducation	
	Transport	
	Gestion urbaine	
	Santé	
	Sécurité	
	Environnement et agriculture urbaine	
	Nouveaux mouvements sociaux et associationnisme	
	Culture	
	Logement	
	Création d'emploi	
	Décentralisation	
	Développement local	
	Formation/préparation	
	Économie et finances	
	Normes juridiques	
Inclusion sociale		
Tous	X	
Autres		

FICHE DE CANDIDATURE

B. FONCTIONNEMENT

DESCRIPTION DU CONTEXTE DANS LEQUEL L'EXPÉRIENCE A ÉTÉ MISE EN ŒUVRE

La Ville de Nanterre s'est engagée dans le développement de la participation citoyenne dès 1977 avec la création des conseils de quartiers. Ce fut l'une des premières villes à créer cet espace de débat ouvert à tous les habitants d'un quartier, qui permet de questionner les élus, de donner son avis sur des préoccupations de proximité ou communes à l'ensemble de la ville.

Toutefois, si la dimension quartier est très importante, elle ne suffit pas. Conseils de quartier, balades urbaines, Assises pour la ville : à ces dispositifs s'ajoutent désormais les commissions locales thématiques auprès du conseil municipal, nouvel outil pour associer des habitants tirés au sort et des acteurs « experts » du territoire.

Cette dynamique s'est renforcée à travers les échanges internationaux menés par la Ville. Faire entendre les voix des périphéries dans les constructions métropolitaines s'inscrit dans cette démarche commune de donner la parole aux habitants. Le droit à la participation revendiqué à l'échelle internationale a renforcé la conviction de faire des habitants des acteurs du devenir du territoire. L'accès au droit, primordial pour faire métropole, se concrétise dans le processus de « ville participative ».

En effet, plutôt que « Démocratie participative », c'est l'appellation « Ville participative » qui est retenue à Nanterre, car il s'agit d'aller au-delà du dialogue, pour véritablement faire et agir avec tous et dans l'intérêt général.

Nanterre a engagé les grands chantiers de rénovation de ses quartiers populaires, tout en maintenant un niveau important de construction de logements.

Développer une « ville participative », réfléchir à une métropole solidaire, c'est mettre le citoyen au cœur des réflexions et donc déployer les outils pertinents pour favoriser ce dialogue et mettre en réseau tous les acteurs de la vie publique. **L'enjeu est de générer du débat largement et durablement, et de s'adresser à tous les habitants, tous les quartiers, plus seulement aux initiés ou aux habitués des démarches de concertations.**

OBJECTIFS

Le projet d'**Agora permanente** a pour priorité **l'inclusion de tous les habitants et usagers de la ville** (100 000 emplois et 30 000 étudiants), autour d'une plateforme de concertation pérenne <http://participez.nanterre.fr>. Elle est un espace en ligne de convergence des paroles citoyennes. Elle permet de recevoir des contributions individuelles et collectives (réunions d'appartement, collectifs d'habitants, ateliers en centre sociaux) publiées par un porte-parole. Nul besoin d'avoir

FICHE DE CANDIDATURE

une connexion internet, ni une maîtrise des usages numériques.

Au-delà du contexte local, un des objectifs principaux est de concourir au **lancement d'un mouvement de solidarité entre exécutifs locaux par la création de biens communs numériques, en concevant des outils open source** dont les évolutions apportées par chacun bénéficient à la communauté. Le contrôle peut également être effectué par les citoyens.

Les objectifs opérationnels :

- recueillir l'avis des habitants sur les projets de la ville (urbanisme, politiques publiques...)
- permettre le suivi des décisions et l'interpellation de l'administration et des élus à toutes les étapes de mise en place des projets.
- permettre aux citoyens d'organiser en toute autonomie leur participation (contributions collectives, kits de participation, proposition d'ateliers contributifs...)
- faire converger les paroles récoltées pour les rendre visibles.
- innover, en alliant outils numériques et rendez-vous physiques pour permettre la participation du plus grand nombre.

DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Le dispositif « **agora permanente** » permet de **lancer des campagnes ponctuelles de concertation** en s'appuyant sur une plateforme de concertation <http://participez.nanterre.fr> hybridée avec les outils de concertation en présentiel.

A chaque campagne sur la plateforme est associée une **frise chronologique** (TimeLineJS) permettant de suivre les étapes passées et à venir du projet, les temps de débat prévus. A chaque débat est associé un **espace d'intelligence collective** reposant sur la technologie DemocracyOS, outil de **construction du consensus**. Les modalités de la concertation sont annoncées dès le départ.

Les citoyens ont la possibilité de proposer des ateliers contributifs dans leur association, immeuble, école, entreprise dans un **agenda partagé géolocalisé**.

A chaque page de campagne sont également associées **des ressources** pour une meilleure compréhension de la concertation (dossier explicatif, articles de presse, délibérations du conseil municipal, fiches ressources etc.), des **kits de communication et de participation** pour organiser un débat chez soi (inspirés par les outils de concertation du Conseil national du numérique), ainsi que des **podcasts de Radio Agora** (<http://www.radioagora-nanterre.fr>), la wikiradio citoyenne de

11e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »



FICHE DE CANDIDATURE

la ville, en lien avec la concertation.

Le cahier des charges qui a abouti au **design collaboratif** de cette plateforme a été établi à la suite d'un **processus d'innovation ouverte** long de plusieurs mois, qui s'est conclu par un **hackathon** de deux jours en partenariat avec le Conseil National du Numérique et l'association DemocracyOS France. Celui-ci s'est tenu les 16 et 17 octobre 2015, durant le Festival Nanterre Digital, dans le cadre de la Semaine de l'Innovation Publique organisée par le Secrétariat Général de Modernisation du Service Public (service du Premier Ministre). Le premier jour a rassemblé une soixantaine de citoyens, agents publics de différentes directions de la ville, élus et développeurs. Répartis en différents ateliers thématiques, ils ont permis de dégager les axes prioritaires du projet. La soirée et la seconde journée ont été consacrées au développement de solutions, qui ont permis de préfigurer les premières briques de la plateforme. C'est notamment durant le hackathon que la technologie TimelineJS a été identifiée pour permettre le suivi des projets, exposer dans le temps les règles de la concertation de manière claire.

Un jury d'élus et de citoyens a ensuite récompensé les meilleurs projets. Une quinzaine d'étudiants en master de l'Université Paris-Nanterre était présente durant tout l'événement pour documenter les travaux.

A l'issue de ce temps fort, la plateforme a été développée par l'association DemocracyOS France.

Pour maintenir le **caractère ouvert du design de la politique publique**, un groupe de travail avec les agents de la Mission de Quartier du Parc a accompagné cette phase du projet (dans le cadre des compléments au projet de l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain du quartier). Des ateliers étaient régulièrement organisés pour confronter le projet aux réalités du terrain et aux besoins des habitants.

La plateforme a ainsi pu être lancée le 7 mars 2016, à l'occasion des **Assises pour la Ville**. Depuis, 6 campagnes de concertation ont été organisées sur la plateforme entre mars et octobre 2016 :

- Les Assises pour la Ville.
- Le vote des priorités du plan de formation pour les salariés et bénévoles associatifs.
- Trois concertations autour du projet de rénovation urbaine du Quartier du Parc.
- La concertation préalable pour la réhabilitation d'un site industriel, les papeteries de la Seine.

Les concertations à venir d'ici à Mars 2017 :

- La fibre très haut débit à Nanterre via une enquête d'appel à manifestation d'intérêt pour le raccordement, un module de cartographie collaborative a été

FICHE DE CANDIDATURE

activé à cette occasion (en cours)

- La concertation sur le futur 11^{ème} quartier de Nanterre : Les Groupes
- La réhabilitation du quartier de La Boule

LEADERSHIP DE L'INITIATIVE ET CORESPONSABILITÉ DES DIFFÉRENTS ACTEURS

L'agora maison des initiatives citoyennes de la ville de Nanterre assure le leadership de **l'Agora permanente**. Il s'agit d'un tiers-lieu dédié à la citoyenneté, rattaché à la direction de la vie citoyenne aux côtés des missions de quartier, de la vie associative, des relations et coopérations avec le monde, de la politique de la ville, de la lutte contre les discriminations, des mairies de quartier et des relations avec les centres sociaux.

Créée en 2003, avec une équipe de 4 personnes, **son rôle consiste à susciter et valoriser la citoyenneté**. Elle propose une programmation de rencontres, débats, réunions publiques, projections sur les questions d'actualité, de société, et le projet de ville. Elle accueille environ 15 000 visites et 450 initiatives par an.

L'Agora est mobilisée sur toutes les grandes opérations de concertation de la ville (Assises pour la ville, ateliers de l'ouest parisien, U Arena, révision du PLU ... etc.).

En 2013 a été créée : <http://www.radioagora-nanterre.fr>, une wikiradio d'expression citoyenne, dont la programmation est aussi construite à partir des initiatives des habitants et acteurs du territoire.

Son pôle innovation et citoyenneté a été sollicité par l'adjoint au Maire à la ville participative pour innover en matière de participation et s'adresser à tous les habitants et usagers de la ville.

TRANSVERSALITÉ ET COORDINATION AVEC D'AUTRES ENTITÉS OU AVEC D'AUTRES SERVICES DE LA MÊME ADMINISTRATION COMMUNALE

L'Agora se positionne comme une « agence de la participation » : les directions et élus qui désirent organiser une concertation font appel à ses services pour mettre en place leur campagne. L'Agora les accompagne dans la définition de leur stratégie et la formulation des questions. Il est important de s'assurer que les citoyens pourront avoir un impact réel sur la décision, ne pas « brader la concertation », ni faire un sondage. Le choix d'un véritable enjeu pour les habitants, la définition des marges de manœuvre et la cadence/temporalité sont donc très importants.

Les équipes de l'Agora peuvent assurer l'animation de la campagne avec le service support, la

FICHE DE CANDIDATURE

modération et la formation.

Cette organisation transverse permet une grande évolutivité et une agilité certaine. Il est possible d'héberger une concertation concernant quelques associations, un quartier ou toute la ville (scalabilité).

L'ensemble de l'action suppose de travailler à la fois avec les élus, le cabinet du Maire, la direction et le service thématique ou territorial, et les directions de la communication et de l'informatique. Enfin, ce dispositif d'Agora permanente et l'instauration du dialogue citoyen impliquent une acculturation interne importante après des élus et agents municipaux.

C. MÉTHODOLOGIE

DESCRIPTION DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES MÉCANISMES DE PARTICIPATION MIS EN PLACE DANS LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROCESSUS

Confiance, innovation et transparence sont les défis qui guident la méthodologie suivante :

- L'Agora rencontre l' élu et le service support pour une présentation des enjeux de la campagne à ouvrir.
- Evaluation de la faisabilité et de la sincérité de la concertation (existence de réelles marges de manœuvre pour les habitants, durée de la campagne, restitution, impacts possibles... etc)
- Détermination avec l' élu et les services concernés des étapes de la concertation (cadence). Ex : ateliers de concertation, enquêtes de rue, réunions publiques, émissions de radio, ballade urbaine, diffusion d'un rapport d'étape ou d'une étude, synthèse. **Recherche et rédaction des questions pertinentes à poser, cette étape est très délicate et cruciale.**
- Elaboration avec la direction de la communication du plan de communication : print, réseaux sociaux, site de la ville, autres...
- Rédaction d'un dossier de concertation, mise à jour des ressources documentaires, illustrations
- Etape de validation par les élus de l'ensemble de la démarche
- Identification des communautés d'acteurs pour engager les contributions en ligne et les ateliers contributifs

FICHE DE CANDIDATURE

- Animation des rencontres publiques, ateliers contributifs et interventions dans l'espace public.
- Modération, formation du service support
- Anonymisation des contributions et documentation de la campagne en ligne
- Contribution à la synthèse et publication des résultats

D. RESSOURCES FINANCIÈRES

BUDGET

Montant global et pourcentage par rapport au total du budget du projet/institution :

- Coûts de développements initiaux : 12 000 €
- Coûts d'hébergement annuels : 3 500 €
- Contrat de maintenance annuel : 5 000 €
- Coûts de développement de la cartographie collaborative : 6 000 €
- Coûts de communication et d'animation (si une agence de concertation est sollicitée) de chacune des campagnes de concertation variables en fonction de la durée et de l'objet

STRATÉGIE DE FINANCEMENT

Les fonds propres de la municipalité ont uniquement été mobilisés à ce jour, ainsi que les compétences internes, soit deux cadres municipaux à plein temps (la responsable de l'Agora et le chargé de mission innovation et citoyenneté de la ville). En fonction des campagnes de concertation, sont également mobilisées les compétences des services thématiques et/ou territoriaux, et parfois il est jugé nécessaire d'avoir recours à un cabinet de conseil en participation selon l'échelle et le caractère politique et délicat de la campagne de concertation.

Le dialogue citoyen nécessite la mobilisation de **moyens financiers, humains et d'un temps** de conception suffisants. En période de restrictions budgétaires, les compétences internes et le moyen « temps » sont privilégiés. Les Assises pour la ville par exemple ont pu donner lieu à la mobilisation d'une équipe d'agents municipaux dédiée aux actions de rue auprès des élus pour soumettre un questionnaire. Ils sont intervenus en heures supplémentaires payées ou récupérées. Ensuite, les réponses aux questionnaires ont été anonymisées et implémentées dans

FICHE DE CANDIDATURE

la plateforme avec la mention « paroles récoltées tel jour, à telle heure, dans tel quartier ».

E. DIFFUSION DE L'INFORMATION ET FEED-BACK VERS LES PARTICIPANTS

DESCRIPTION DE L'INFORMATION DIFFUSÉE PENDANT LE PROCESSUS

Le plan de communication varie selon le type de campagne. Le lancement du dispositif « Agora permanente » et de la plateforme à l'occasion des Assises pour la ville a permis de donner une visibilité à la démarche sur tout le territoire. Un travail important reste cependant à réaliser pour une appropriation partagée par tous.

Chaque concertation soumise par ce moyen doit faire l'objet d'un plan de communication avec une attention portée à l'adresse de la plateforme : <http://participez.nanterre.fr> en lien cliquable.

L'ensemble de la documentation associée aux campagnes - le kit de concertation, le dossier de concertation, les fiches ressources thématiques - sont disponibles en version print à l'Agora et selon les cas dans les lieux d'accueil publics pertinents.

L'activation des communautés **via les réseaux sociaux** et leur identification en amont du processus revêt un caractère essentiel dans le dispositif. Identifier les acteurs de la société civile qui vont se faire le relai de la campagne et mobiliser eux-mêmes leurs réseaux est indispensable, tout comme l'hybridation avec des actions en présentiel comme les ateliers contributifs. L'Agora pendant les Assises était un lieu ressources où il était possible d'être accompagné à la contribution en ligne individuelle ou encore pour l'animation d'ateliers contributifs.

RENOI AUX PARTICIPANTS

La plateforme de concertation est accessible pendant et après la campagne. Ainsi les paroles récoltées, les étapes de la concertation, la synthèse, l'explication des décisions sont visibles en permanence en ligne.

Néanmoins les réunions publiques de restitution tout comme les outils de communication classiques sont indispensables.

Le dispositif Agora permanente prévoit à chaque étape des concertations la mobilisation de tous les moyens web, présentiels et courriers pour informer les habitants.

Les habitants qui ont créé un compte sur la plateforme sont informés par mail au cours de la concertation concernant les autres démarches qui pourraient les intéresser. Ils sont invités à revenir régulièrement sur le site car l'objet central est un outil de débat. Les interactions entre

FICHE DE CANDIDATURE

contributeurs fonctionnent plutôt bien.

Lors des Assises un groupe d'habitants a d'une certaine manière « hacké » la plateforme en distribuant des tracts avec l'adresse du site et un texte à publier pour faire valoir leur besoin d'un espace de jeux pour les enfants dans le quartier. Dans la foulée un conseil de quartier a eu lieu sur cette question en marge des Assises.

F. RÉSULTATS

NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS AU PROCESSUS ET POURCENTAGE SUR LE TOTAL DE LA POPULATION CIBLE. PROFIL DES PARTICIPANTS

Depuis mars 2006, la ville de Nanterre a lancé 6 campagnes sur la plateforme <http://participez.nanterre.fr>

- 7 000 visiteurs
- 2 000 citoyens impliqués
- 500 contributions (individuelles et collectives)
- 3,16 minutes par visite
- 104 évènements dans l'agenda
- 20 000 pages vues

Les habitants ayant déjà contribué viennent de tous les quartiers de Nanterre. Certains quartiers ont été ciblés spécifiquement mais aucune campagne n'est exclusive à une catégorie de participants. Les modalités de mobilisation étant diverses, toutes les catégories d'habitants ou d'utilisateurs en termes de genre, d'âge ou de catégories socio-professionnelles ont pu être touchés.

A-T-ON ÉLABORÉ DE LA DOCUMENTATION SUR LES RÉSULTATS ? DE QUEL TYPE ? LA DOCUMENTATION EST-ELLE ACCESSIBLE ? A-T-ELLE ÉTÉ RENDUE AUX CITOYENS ET AUX CITOYENNES ?

Les campagnes font l'objet d'une synthèse publiée sur la plateforme. Les données sont anonymisées et rendues disponibles en open data.

Le code source de nos outils est libre et gratuit, publié sur <http://github.com/nanterre> et la documentation technique de l'outil se trouve sur : <http://participez.nanterre.fr/code>

Les biens communs numériques permettent **aux citoyens et à la société civile d'auditer le**

FICHE DE CANDIDATURE

code, de s'assurer de la sincérité de la démarche, voire de participer à l'amélioration des logiciels en suggérant des modifications.

Pour les Assises, toutes les contributions ont été analysées en interne et classifiées (diagnostic/propositions/questions puis par thématiques) sur MAXQDA, logiciel d'analyse sociologique, pour ensuite élaborer une première synthèse. Ce travail a été réalisé en interne par l'Agora.

Tout aussi important que les technologies, le partage des connaissances et des retours d'expérience est déterminant. Travailler sur des outils communs libres facilite la circulation de ces échanges.

Enfin une édition print de la synthèse de chaque campagne est réalisée ainsi que des temps forts de restitution publique et des articles sur les outils web de la ville et les réseaux sociaux.

RÉPERCUSSIONS SUR LA POLITIQUE PUBLIQUE. INDIQUEZ SI, À LA SUITE DE L'EXPÉRIENCE, IL Y A EU DES CHANGEMENTS CONCERNANT LA LÉGISLATION, LES INTERVENTIONS DE L'ADMINISTRATION (PLANS, PROJETS, ETC.), LE BUDGET OU LA GESTION MUNICIPALE.

Suite à la campagne des Assises pour la ville le Conseil municipal a pu ajuster ses choix lors du débat d'orientation budgétaire en priorisant certaines politiques publiques ou en justifiant sa décision. Les élus sont mis en situation « d'ouvrir le capot » de la décision politique. Ainsi sur les questions de sécurité fortement remontées lors de Assises, le Maire a pu réaffirmer son choix de ne pas créer de police municipale, l'expliquer, et annoncer la mise en place d'un système de vidéo surveillance ainsi que le renforcement du service de prévention et de médiation de rue la nuit.

Autre exemple, le succès du plan de formation des associations peut s'expliquer par la qualité des thématiques proposées directement en lien avec les contributions des internautes.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ACTEURS. EFFETS CULTURELS SUR LES PARTICIPANTS ET LES PARTICIPANTES AINSI QUE SUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE (TECHNICIENS, POLITIQUES...).

Il s'agit d'une expérimentation assez récente pour renforcer les processus et les mécanismes participatifs de la ville. Elle doit s'inscrire dans la durée pour en voir les résultats concrets et devenir un outil incontournable de la participation des habitants.

Concernant l'administration, l'outil a des répercussions relatives car il s'agit d'une démarche itérative. Elle nécessite une « révolution » des méthodes de travail, et cela ne peut se faire que

FICHE DE CANDIDATURE

de manière progressive et constructive, tant auprès des agents que des élus.

La culture participative est au cœur du projet politique et administratif de la ville et la formation de tous les acteurs est le fil conducteur des politiques publiques.

RÉPERCUSSIONS SUR L'EXTÉRIEUR. L'EXPÉRIENCE EST TRANSFÉRABLE OU REPRODUCTIBLE DANS UNE AUTRE VILLE, DANS UNE AUTRE ORGANISATION, ETC.

Au-delà de la Ville de Nanterre, **la reproductibilité de la démarche a été au cœur du projet : en faisant le choix de technologies libres et open source**, l'ambition est de créer un mouvement de **solidarité entre les exécutifs locaux**. Investir collectivement dans **des biens communs** numériques permet à toutes les collectivités d'avoir accès à ces technologies citoyennes, et de faire évoluer nos outils, de documenter nos pratiques.

La plateforme de concertation a déjà été déployée pour la Ville de Paris (bilan à mi-mandat et Arc de l'innovation) et la République Argentine. A ce titre, une sollicitation de la ville de Pikine a été formulée pour sa reproductibilité sur son territoire.

G. ÉVALUATION ET MONITORAGE DU PROCESSUS

DÉCRIVEZ BRIÈVEMENT QUELS SONT LES TYPES D'ÉVALUATION DU PROCESSUS QUI ONT ÉTÉ PRÉVUS (INTERNE/EXTERNE), QUELLE EST L'ENTITÉ QUI DOIT LES METTRE EN ŒUVRE ET QUELS SONT LES PARAMÈTRES À MESURER.

Cette étape n'a pas encore été atteinte. En effet, des ajustements ont été réalisés au cours des différentes campagnes pour améliorer la plateforme. Prochainement, nous entamerons une évaluation avec des habitants sous forme d'ateliers contributifs.

Ces ateliers seront ouverts à toutes celles et tous ceux qui le souhaiteront. De plus, la participation des élus et d'experts sera la bienvenue afin de croiser les regards, mettre en commun les intelligences et ainsi permettre une convergence pour un outil dont toutes et tous pourront se saisir aisément.

Les opportunités saisies de présentation de la démarche à l'OIDP, lors du sommet du Partenariat pour un Gouvernement (OGP) à Paris en décembre 2016, lors du prix de la participation organisé par La Gazette des communes et le Think tank Décider ensemble, ou encore les interventions sollicitées par Sciences Po Lille, l'INET (école des grands cadres municipaux), représentent autant d'occasions de faire état des questionnements et des écueils rencontrés et d'améliorer le dispositif Agora permanente et la plateforme elle-même.

FICHE DE CANDIDATURE

INDIQUEZ SI LES CITOYENS ET LES CITOYENNES PARTICIPENT À L'ÉVALUATION OU SI CELLE-CI LEUR EST RENVOYÉE.

Dans le processus d'évaluation envisagé après un an de fonctionnement, à savoir en juin 2016, les habitants seront invités à participer à des ateliers contributifs. L'idée étant plutôt d'organiser des panels riches par leur caractère hétéroclite plutôt qu'une mobilisation massive.

A l'issue du processus un document sous forme de rapport sera transmis à l'ensemble des habitants et des informations seront publiées sur les supports de communication de la ville. Cette démarche visera à permettre l'appropriation de la plateforme et son utilisation par le plus grand nombre.

EST-IL PRÉVU DE FAIRE UN SUIVI/MONITORAGE DU PROCESSUS PAR LES CITOYENS ET LES CITOYENNES UNE FOIS L'ÉVALUATION TERMINÉE ?

S'il se veut émancipateur, le dispositif ne prévoit pas pour autant de techniciser la démarche et ni de faire des habitants des spécialistes de la concertation ou de la civic tech, mais bien d'aller chercher leur expertise d'usages en fonction des campagnes de concertation autour de véritables préoccupations.

Cependant, le dispositif permet une relation pérenne de dialogue et la ville provoque les échanges avec les habitants, les usagers de la ville et les acteurs de la Civic Tech au niveau national pour y apporter une critique constructive et ainsi améliorer le dispositif. Il est envisageable d'imaginer une appropriation totalement citoyenne de la plateforme. Les citoyens se saisiraient eux-mêmes de l'outil pour soumettre une concertation. C'est une piste à étudier.

Néanmoins un projet de création de laboratoire social d'innovation territoriale est en cours de réflexion, avec l'idée de réunir au sein d'un FABLAB municipal, le « MUNICIPALAB » à la fois les habitants, les usagers de la ville, les experts, les grands acteurs du territoire et les élus pour imaginer ensemble la ville de demain et aller vers le design de politiques publiques. Cependant Les élus ne se sont pas encore prononcés à ce sujet.

H. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

ÉLÉMENTS DE L'EXPÉRIENCE À SOULIGNER.

D'une campagne de concertation à l'autre, au gré des opportunités de présentation du projet à l'extérieur également, nous mesurons les progrès à réaliser et peaufinons la méthode de

11e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »



FICHE DE CANDIDATURE

déploiement de l'Agora permanente.

Le numérique permet de lever les barrières pour favoriser la participation de nouveaux habitants, il en élève de nouvelles pour d'autres. C'est pourquoi il est crucial d'hybrider la démarche avec du présentiel.

Il est parfois complexe d'obtenir du service support de démarrer la campagne au bon moment, quand la page est encore vierge. Le suivi scrupuleux des étapes de la concertation par le service et la diffusion de la synthèse sont des étapes parfois négligées ou mal évaluées en termes d'implication.

Une des étapes très délicate encore consiste à déterminer les véritables enjeux du projet et de bien poser les questions de la concertation. Nous devons nous améliorer dans ce domaine.

La conciliation des calendriers politiques (locaux et nationaux), règlementaires et de l'administration est aussi compliquée à réaliser.

L'identification en interne par les services et les élus est encore à approfondir sans que ces derniers ne se sentent déposséder de leurs compétences et de leurs prérogatives.

S'engager dans une telle démarche suppose une véritable implication du service qui porte la campagne et surtout un portage politique fort.

DÉFIS À RELEVER À L'AVENIR.

La plateforme est un réel outil dont nous voulons nous servir dans la durée afin de nous diriger vers un dispositif de **design des politiques publiques**.

Une vigilance particulière est portée pour la pertinence du dispositif car **il ne doit pas s'agir d'un gadget ou d'un effet de mode**. Nous avons conscience de **l'effet boomerang d'une concertation mal définie** et de son impact sur la confiance qu'il est question de nouer entre le citoyen et le politique dans cette démarche.

Le numérique prend toute sa place dans l'exercice de la citoyenneté locale s'il est hybridé avec des formes présentiels innovantes.

RAISON(S) POUR LAQUELLE (LESQUELLES) ON ESTIME QU'IL S'AGIT D'UNE EXPÉRIENCE INNOVANTE.

Le processus **d'innovation ouverte** (hackathon) a été fondamental dans la maîtrise d'ouvrage et pour la réussite du projet.

Le choix des **technologies open source** est également un message fort en faveur de la création de biens communs numériques.

La démocratie collaborative de demain doit s'inventer avec tous les citoyens. Ce mouvement **global d'innovation doit s'engager en toute transparence** et en collaboration avec les

11e PRIX « BONNE PRATIQUE EN PARTICIPATION CITOYENNE »



FICHE DE CANDIDATURE

institutions publiques.

Nanterre porte cette question au sein d'instances internationales de coopération décentralisée : FALP (Forum des autorités locales de périphérie) ou encore l'OIDP. L'Agora permanente a été présentée lors du sommet de l'OGP (**Partenariat pour un Gouvernement Ouvert**) présidé et organisé par la France (décembre 2016).